



Une envie de prendre un peu d'altitude et de contempler la mer ? Le parcours du Mont-Lambert est fait pour vous. Avec 189 mètres d'altitude, il s'agit de l'un des points les plus hauts de la région. C'est d'ailleurs le point culminant du Boulonnais. Autrefois appelé Bonenberg, le mont de Boulogne a de tout temps joué un rôle stratégique. Du Maréchal du Biez qui y installa en 1545 son artillerie en vue de reprendre Boulogne aux Anglais, aux armées d'occupation qui établirent une forteresse antiaérienne redoutée de la Royal Air Force.

PARCOURS 4

PARCOURS du Mont-Lambert



STATIONNEMENT ET ACCÈS AU SENTIER :

parking du fond du magasin Décathlon
ZAC du Mont-Joie à Saint-Martin-Boulogne.

COORDONNÉES GPS :

Latitude : 50.731906 - Longitude : 1.645652

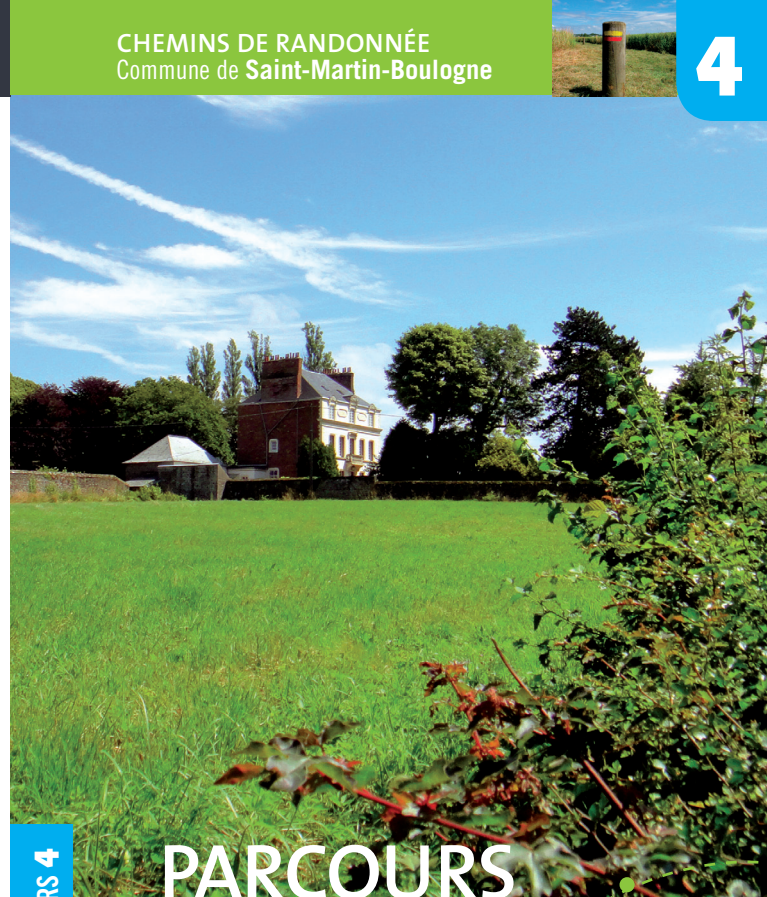
RECOMMANDATIONS

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.



Parcours réalisés par le service communication, tél. : 03 21 32 84 84
Entretien des parcours réalisé par le service
Environnement de la municipalité, tél. : 03 21 92 37 69
et l'association Rivages Propres, tél. : 03 21 10 46 97

Mairie de Saint-Martin-Boulogne
313, route de Saint-Omer
62280 - Saint-Martin-Boulogne
Tél. +33 (0)3 21 32 84 84
www.saintmartinboulogne.fr



PARCOURS 4

PARCOURS du Mont-Lambert

Départ : Mont-Joie

8,5 km

2h00

Niveau Facile



DESSCRIPTIF

D • Départ du fond du parking de Décathlon et suivre le balisage

Après 500 m, on débouche sur le CR N° 4

Prendre à droite et traverser le pont au-dessus de l'autoroute A16

650 m • À l'intersection prendre à droite (descente)

950 m • Franchir un petit pont au-dessus de la Cluse

1 1050 m • Prendre à droite à l'intersection en suivant le balisage

1500 m • Passer devant le château de Basse-Cluse. Prendre rue Gaugère

1850 m • À l'intersection, prendre à gauche (Ancienne RN 42)

2 2020 m • À l'intersection, prendre à droite sous la buse puis, à la sortie, à gauche. Remonter par la route

3 2770 m • Prendre à gauche entre les 2 champs pour rejoindre l'arrière de la « zone de l'Inquétérie »

4 3030 m • Au bout du sentier, prendre à droite le chemin du Lot en suivant le balisage

3200 m • À l'intersection prendre à droite par la route. On aperçoit sur la gauche les ruines du Moulin l'Abbé. Continuer tout droit sur la

Circuit → 8,5 km

route, une descente, quelques virages et passer à proximité de la ferme de Moulin l'Abbé

3930 m • Après être passé devant la ferme, emprunter le sentier balisé à droite et remonter vers le Mont-Lambert

5 4600 m • Quitter le sentier pour retrouver la route

4950 m • À l'intersection, prendre à droite « rue Ballin »

5030 m • Emprunter le petit escalier à gauche menant derrière l'église de Mont-Lambert

5150 m • On débouche sur la RD341, prendre à droite

6000 m • À l'intersection, prendre à droite « rue de la Caucherie » (attention à la circulation)

6 6400 m • Prendre à droite le « chemin de Peulinghen ». À gauche, longer la propriété privée (Château dont les jardins furent dessinés par Le Nôtre)

6800 m • Prendre le sentier à gauche, descendre le talus, traverser la « rue de la Caucherie » et emprunter en face la piste cyclable. Remonter jusqu'au restaurant Courtepaille puis traverser la « route de Saint-Omer » par le passage protégé

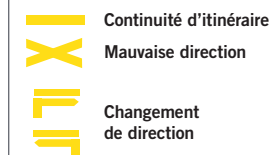
7580 m • Redescendre vers le « Mont-Joie » et le parking de Décathlon

8500 m • Arrivée.



INFOS PRATIQUES

Balisage PR (jaune) et flèches
Bonnes chaussures conseillées



POINTS D'INTÉRÊT

- A. La Cluse et son gué
- B. Château de Basse-Cluse
- C. Mont-Lambert 189m (relais TV)
- D. Calvaire (propriété privée)
- I. La Caucherie (propriété privée) jardins dessinés par Le Nôtre

